

## Projet SEPA

Au cours de la réunion du 17 décembre 2009, le Comité national SEPA (Espace unique de paiement en euros) a fait le point de l'avancement de la migration à SEPA en France. Il a pris connaissance des importants travaux réalisés par l'administration dont les premiers résultats en termes d'émission de virements SEPA se feront sentir au début de l'année 2010.

Le Comité national a pris bonne note des conclusions du Conseil des ministres de l'Economie et des Finances européens du 2 décembre 2009 en faveur de la fixation de dates de fin de migration au niveau européen.

Par ailleurs, le Comité national poursuit les travaux de préparation nécessaires au lancement du prélèvement SEPA en France pour 2010, comme il s'y était engagé au cours de sa réunion d'avril 2009.

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

### Conseil de surveillance et Comité économique et consultatif de l'IEDOM

Le Conseil de surveillance de l'IEDOM s'est réuni le 14 décembre 2009 à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) sous la présidence de M. Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France, et en présence de M. Yves Barroux, directeur général de l'IEDOM.

Cette réunion est la première organisée conformément aux dispositions de la loi n° 2009-594 du 27 mai 2009. Le Conseil a fait le point sur le fonctionnement de l'IEDOM depuis le début de l'année. Le Conseil a par ailleurs examiné l'exécution du budget pour 2009 et a adopté le projet de budget pour 2010.

Le 15 décembre, le Comité économique consultatif de l'IEDOM, institué par la loi précitée, a tenu sa première réunion sous la présidence d'Yves Barroux, directeur général de l'IEDOM. Le Comité, qui comprend un représentant de chacune des collectivités d'outre-mer appartenant à la zone euro ainsi que trois membres représentant respectivement le ministère chargé de l'outre-mer, le ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et la Banque de France, a procédé à un examen de la situation économique, monétaire et financière de chacune des collectivités. Au cours de cette réunion, l'activité des établissements de crédit a fait l'objet d'un examen approfondi, notamment en ce qui concerne les conditions d'exploitation bancaire en 2008 et l'évolution du coût du crédit aux entreprises et aux ménages. Le Comité a ensuite tenu une réunion élargie, à laquelle participaient les principaux responsables économiques et financiers de la Guadeloupe, au cours de laquelle ont été examinés l'environnement économique international, l'évolution de la conjoncture économique dans la zone euro et en métropole ainsi que la situation et les perspectives de développement de l'économie guadeloupéenne.

### Régulation du système financier

Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi a présenté au Conseil des ministres du 16 décembre 2009 un projet de loi de régulation bancaire et financière. Préparé à la demande du Président de la République, ce projet vise à mettre en œuvre les décisions du G20 de Pittsburgh au niveau national.

Le texte déposé à l'Assemblée nationale est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :  
<http://www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/projets/pl12165.pdf>

### Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

La Commission bancaire et la cellule Tracfin (Traitement du renseignement et actions contre les circuits financiers clandestins) ont publié les lignes directrices conjointes sur la déclaration de soupçon. Ces lignes directrices expliquent les textes en vigueur sur la déclaration de soupçon ainsi que les attentes de la cellule et du superviseur dans ce domaine. Elles tiennent compte de l'extension du champ déclaratif, notamment de l'intégration de la fraude fiscale instaurée par l'ordonnance du 30 janvier 2009.

Ces lignes directrices ont fait l'objet d'une concertation préalable à leur adoption avec les associations professionnelles des organismes financiers.

Le document est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

[http://www.banque-france.fr/fr/supervi/telechar/supervi\\_banc/20091215-lignes-directrices-conjointes-commission-bancaire-et-tracfin.pdf](http://www.banque-france.fr/fr/supervi/telechar/supervi_banc/20091215-lignes-directrices-conjointes-commission-bancaire-et-tracfin.pdf)

### LODEOM : Communiqué du ministère de l'Outre-mer

La Commission européenne a donné son accord à la mise en œuvre des dispositions de la LODEOM (loi pour le développement économique des outre-mer) relatives aux zones franches d'activité, aux exonérations de charges sociales et à l'investissement pour le logement social.

### Publications CEROM

*Compte satellite du tourisme à La Réunion 2005*

La note n° 9 réalisée conjointement par l'IEDOM et l'INSEE est disponible en téléchargement sur notre site Internet ([www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)) page Publications de l'agence de La Réunion.

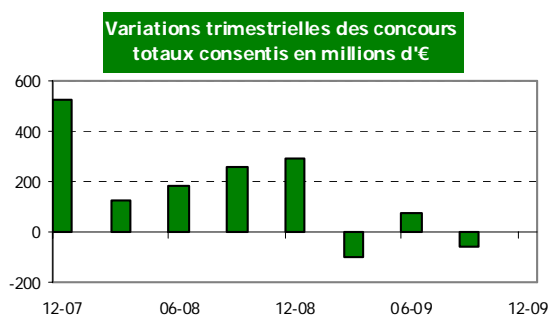
### Publications de l'IEDOM

*Les effets économiques de la crise sociale aux Antilles au premier trimestre 2009*

La note de l'Institut d'émission de novembre 2009 et la note expresse n° 64 réalisées par le siège de l'IEDOM sont disponibles en téléchargement sur notre site Internet ([www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)) rubrique Observatoire et financier - publications thématiques et sectorielles.

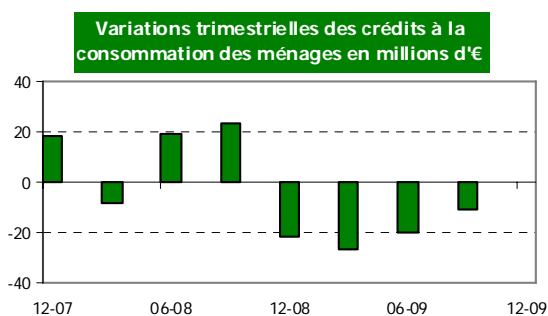
# ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

## Des encours de crédits en recul au troisième trimestre témoignant d'une conjoncture encore atone



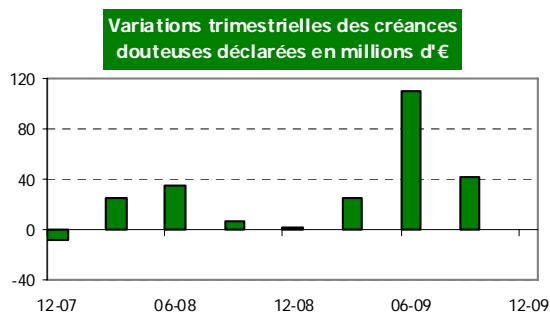
La diminution des encours de crédits a concerné la quasi-totalité des marchés au troisième trimestre 2009 (l'exploitation et l'investissement des entreprises, la consommation des ménages ainsi que les collectivités). La mauvaise orientation de la conjoncture économique et la faible demande qui en résulte explique une part de cette évolution. En outre, dans un contexte de dégradation du risque, le retour à une certaine orthodoxie dans l'appréciation des demandes de financement se traduit par une plus grande rigueur de la part des établissements dans l'octroi de nouveaux crédits.

## Le financement de la consommation des ménages continue de reculer au troisième trimestre



Le financement de la consommation des ménages s'inscrit toujours en recul à hauteur de -0,6 % au troisième trimestre 2009, pour le quatrième trimestre consécutif, après -1,7% au deuxième trimestre 2009 et -1,6% au premier trimestre. Ce recul s'explique toujours par une faible consommation des ménages (caractérisée notamment des ventes de véhicules automobiles en diminution de -25,3% en glissement annuel à fin septembre 2009). A l'inverse, il doit être observé que le financement de l'habitat des ménages constitue le seul segment du marché de financement dont l'encours ne diminue pas. Cependant, la progression ralentit au troisième trimestre (+0,4% entre juin et septembre 2009, après +0,9% au deuxième trimestre), en lien avec l'atonie du marché de l'immobilier.

## Une montée du risque de crédit



Les créances douteuses brutes continuent de progresser fortement au 30 septembre 2009. Elles s'établissent à 793 millions d'€, en hausse de +5,5% sur le troisième trimestre 2009 et de +29,1% sur les douze derniers mois. Le taux de créances douteuses brutes de la place s'établit désormais à 6,4% des encours totaux de crédit contre 6,0% à fin juin et 5,2% à fin mars. La dégradation continue de la qualité du risque de crédit, liée à la crise économique actuelle, se traduit notamment par la mauvaise orientation des indicateurs de vulnérabilité des entreprises (progression des impayés sur effets des entreprises de +13,1% en cumul à fin novembre 2009) et des ménages (hausse du nombre de chômeurs de +22,9 % en glissement annuel à fin octobre 2009).

## Médiation du crédit

Au 31 décembre 2009, 281 dossiers sont rentrés dans le circuit de la médiation. Parmi ceux-ci, 198 dossiers ont été déclarés éligibles (119 sont résolus, 39 sont en cours de traitement et 40 ont été refusés), 80 n'ont pas été retenus et 3 sont en attente de qualification. L'équipe de médiation s'attache à maintenir un taux de succès élevé (75%) tout en portant ses efforts sur la réduction du stock de dossiers en cours de traitement. Pour mémoire, à la Réunion comme dans les autres DOM, le directeur de l'edom est le médiateur départemental du crédit. Les dossiers peuvent lui être adressés sur la boîte à lettre électronique : <http://www.mediateurducredit.fr>

## Surendettement

A fin décembre 2009, 1142 dossiers ont été déposés devant la commission de surendettement, soit une progression de 50,9 % par rapport à l'année précédente. Cette forte augmentation est le reflet des difficultés de trésorerie rencontrées par les ménages les plus défavorisés au cours de l'année, dues notamment à la dégradation du contexte économique.

## Le tourisme réunionnais : une activité diversifiée, fortement dépendante des résidents

L'INSEE et l'IEDOM ont développé au sein du partenariat CEROM un nouvel outil statistique - un Compte Satellite du Tourisme - qui fournit des données détaillées sur l'activité touristique. Les dépenses des touristes à La Réunion ont atteint 846 millions d'euros en 2005, dont plus de la moitié réalisée par la clientèle locale. Bien que ces dépenses ne représentent que 2,6 % de la valeur ajoutée totale du département, le tourisme participe fortement à la diversification économique de l'île et sa forte intensité en main d'œuvre en fait un pourvoyeur d'emplois significatif avec 9 000 emplois directs. Par ailleurs, le secteur touristique représente la première source d'exportation de l'île et contribue à sa notoriété et à sa visibilité.

# BREVES ECONOMIQUES

## LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
<b>Prix</b> (INSEE)	Indice général des prix à la consommation-novembre 2009 Métropole et DOM – novembre 2009	122,7	+ 0,5 %	+ 0,3 % + 0,4 %
<b>RMI</b> (CAF)	Nombre de bénéficiaires du RMI et RSO – novembre 2009 Cumul des prestations versées (millions d'€)	71 234 355,8	- 0,9 %	- 3,1 % - 6,0 %
<b>Commerce extérieur</b> (Douanes)	Importations – octobre 2009 (en cumul - millions d'€)	3 398	-	- 9,0 %
	Exportations – octobre 2009 (en cumul - millions d'€)	203	-	- 5,1 %
	Taux de couverture	6,0 %	-	+ 0,2 pt
<b>Chômage</b> DTEFP	Demandeurs d'emploi en fin de mois (catégorie A = cat 1+ cat 2+ cat 3 hors activité réduite) : novembre 2009	100 895	+ 0,8 %	+ 23,9 %

## LES SECTEURS D'ACTIVITE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
<b>Trafic Maritime</b> (DDE)	Trafic de marchandises à Port Réunion (tonnes) septembre	320 565	- 13,0 %	- 1,4 %
	Cumul 2009	2 907 438	-	- 10,9 %
<b>Trafic Aéroportuaire</b>	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds novembre 2009	146 535	- 12,5 %	+ 8,7 %
	Cumul 2009	1 637 335	-	+ 5,7 %
<b>Construction</b> (CERBTP)	Importations de ciment – (millions d'euros) – novembre 2009	3,97	x 75	- 14,2 %
	Cumul depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2009	24,3		- 23,3 %
	Effectifs salariés du BTP à fin octobre 2009	18 719	- 1,4 %	- 24,4%

### Bilan canne 2009 : une bonne campagne

La campagne de canne à sucre s'est achevée le 15 décembre pour la sucrerie de Bois Rouge et le 18 pour la sucrerie du Gol, soit 24 semaines après leur démarrage. Au total, les deux usines ont broyé 1 907 630 tonnes de cannes soit 7,6 % de plus qu'en 2008 et près de 4 % de plus que la moyenne décennale. La richesse cumulée finale (13,87 %) est proche de la moyenne décennale (13,96 %). La campagne a été marquée par la fermeture du 30 août au 28 septembre de l'usine de Bois Rouge suite à l'arrêt de la centrale thermique et par un mouvement social qui a perturbé le fonctionnement de l'usine du Gol au début du mois de décembre. Malgré ces événements, ces bons résultats s'expliquent par une progression de la technicité des planteurs, du climat globalement favorable et de la progression des replantations.

Par ailleurs, un accord a été signé le 21 décembre entre planteurs et usiniers, sur la revalorisation de la prime bagasse. Sur les 13 € de prime par tonne de cannes, les planteurs toucheront 11,30 € et les industriels 1,70 €. Cet accord devrait entrer en vigueur dès le premier trimestre 2010.

### Les engagements consentis par l'Agence Française de Développement (AFD) en faveur des secteurs de l'éducation et de la santé à la Réunion

Le conseil d'administration de l'AFD en date du 17 décembre 2009 a approuvé l'octroi d'un prêt de 20 millions d'euros au département de la Réunion pour contribuer au financement de son programme d'investissement 2009-2010 dans le secteur de l'éducation secondaire. Ce programme d'investissement de 61 millions d'euros comprend la construction de huit collèges, l'extension de trois et la restructuration de sept, ainsi que des travaux de rénovation, d'amélioration et d'aménagement. Par ce financement, l'AFD contribuera à l'amélioration des conditions d'accueil et de formation des élèves scolarisés dans les collèges. Par ailleurs, le caractère HQE (haute qualité environnementale) des constructions permettra une meilleure maîtrise de l'énergie. L'AFD a également approuvé l'octroi d'un prêt de 15 millions d'euros au Centre Hospitalier Félix Guyon (CHFG) pour le financement de l'achèvement de son plan directeur d'investissement. La réalisation de ce plan lui permettra de proposer une offre de soins plus complète et de meilleure qualité dans le cadre de bâtiments fonctionnels et attractifs. Il comprend la construction et la réhabilitation de bâtiments, la réhabilitation des blocs opératoires et la création d'une hélistation et d'un parking.

### Augmentation du SMIC au 1<sup>er</sup> janvier 2010

Le décret (n°2009-1584) du 17 décembre 2009 fait l'objet d'une revalorisation de 0,5% du Smic (Salaire minimum interprofessionnel de croissance). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le Smic horaire brut s'élève à 8,86 € et le Smic mensuel brut à 1 343,77 €. Sa précédente augmentation remontait au 1<sup>er</sup> juillet 2009 (+1,3%).

# PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/09)					
ANNEE 2009	3,79%	JO du 11/02/09	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL *	CEL *
ANNEE 2008	3,99%	JO du 23/02/08	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

\* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR décembre 2009			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3584%	0,3564%	0,3585%	0,3476%	0,4790%	0,7120%	0,9950%	1,2420%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	septembre	Octobre	Novembre	Décembre
3,65%	3,61%	3,61%	3,54%	3,85%	3,85%	3,81%	3,74%

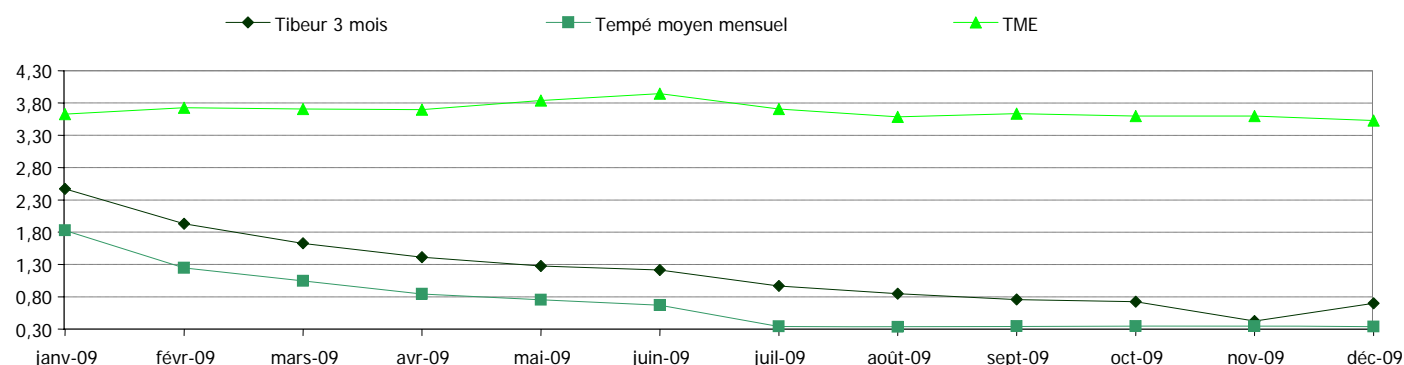
3,8

## Taux de l'usure (applicable à partir du premier trimestre 2010)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>					
Prêts à taux fixe		6,57%			
Prêts à taux variable		5,92%			
Prêts relais		6,40%			
<b>Autres prêts</b>					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,45%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts voyageurs hypothécaires		19,71%	Découverts en compte (1)		13,21%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		8,88%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

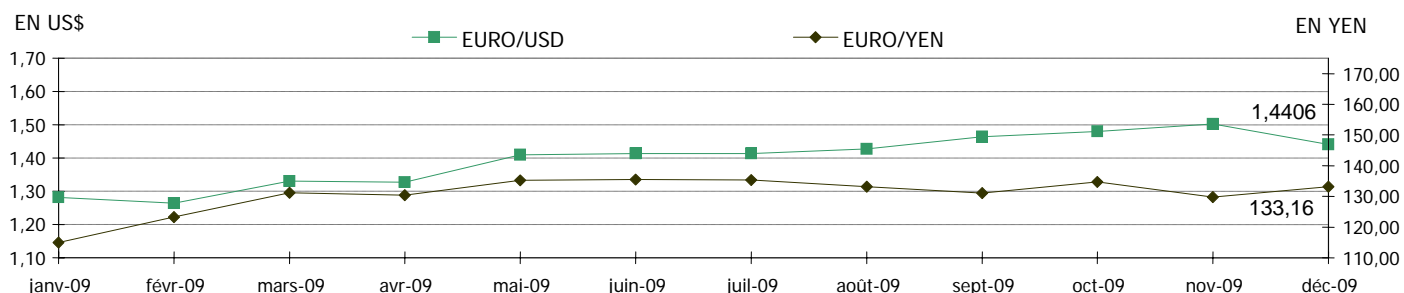
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4406	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,6660	EURO/SRD (Surinam)	3,95780
EURO/JPY (Japon)	133,1600	EURO/BWP (Botswana)	9,63470	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,58090
EURO/CAD (Canada)	1,5128	EURO/SCR (Seychelles)	16,1179	EURO/DOP (Rép. Dom.)	52,2012
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,88810	EURO/MUR (Maurice)	43,8000	EURO/BBD (La Barbade)	2,88360
EURO/SGD (Singapour)	2,0194	EURO/BRL (Brésil)	2,5113	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	9,17890
EURO/HKD (Hong-Kong)	11,1709	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,09610	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2825,99	EURO/XCD (Dominique)	3,8929	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK

Directeur de la publication : Y. BARROUX - Responsable de la rédaction : A. BELLAMY-BROWN

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4, rue de la Compagnie 97400 St-Denis

Achévé d'imprimer le 12 janvier 2010 - Dépôt légal : janvier 2010 - ISSN 1240-3857